

La Farandole

Projet d'établissement



Mis à jour le 15/01/2024



Enjeux
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg
29850 Gouesnou

Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat
29800 Landerneau

Tél. : 02 98 47 90 39
www.enjeuxdenfance.fr

Sommaire

Sommaire	1
Préambule	3
Établissement	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement	4
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail.....	5
Les valeurs qui nous animent	5
Les moyens dont nous disposons.....	6
Le projet d'accueil	8
Les prestations d'accueil proposées.....	8
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	8
Description des compétences professionnelles mobilisées	9
La fonction de direction de la structure :.....	9
Continuité de la fonction de direction et de service :	9
Le référent santé et accueil inclusif :.....	10
Le professionnel de santé	10
L'auxiliaire de puériculture	10
L'animateur petite enfance.....	10
L'agent de service.....	10
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.	11
L'APP	12
La formation.....	12
Accueil des stagiaires.....	12
L'apprentissage.....	13
Le projet éducatif	14
L'accueil de l'enfant et de sa famille	14
1. La référence et la familiarisation	15
2. L'accueil au quotidien	16
3. Soutien à la parentalité.....	17
4. Moments conviviaux.....	17
Le Quotidien à la crèche	18

1. Une journée type à la crèche	18
2. L'objet transitionnel	19
3. L'autonomie de l'enfant.....	19
4. Les soins	20
5. Le Sommeil.....	21
6. L'alimentation	22
7. Les limites à la crèche	Erreur ! Signet non défini.
8. Les limites de la collectivité.....	22
L'éveil par le jeu.....	23
1. Le jeu pour se construire.....	23
2. La motricité libre	24
3. Eveil culturel et artistique.....	25
4. Projet Snozelen.....	26
Une approche bienveillance.....	27
La sécurité affective.....	28
Les actions favorisant l'égalité filles-garçons.....	28
Le projet social et le développement durable.....	30
Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs	30
L'offre de garde sur le territoire.....	30
Le profil social des familles accueillies.....	31
Les partenaires.....	32
Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche	32
Les actions de soutien à la parentalité proposées	33
Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles.....	33
Les places solidaires.....	33
L'inscription de la structure dans un projet de développement durable	34

Préambule

Établissement

Nom : La Farandole

Adresse : 47 rue Hervé de Guébriant – 29800 LANDERNEAU

Téléphone : 02.98.46.01.23

Mail : lrolland@enjeuxdenfance.fr

Type de structure : Très grande crèche

Nombre de places : 60 places – 3 unités d'âges mélangés (Zigoto, Zébulon, Zazibulle)

Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h30 à 19h.

Fermetures : Le pont de l'ascension, 15 jours en aout et une semaine en décembre. 3 journées pédagogiques ainsi que la fermeture anticipée possible à 17h30, deux fois dans l'année.

Historique

La Farandole est un établissement qui a vécu plusieurs modifications depuis son ouverture à ce jour. Elle est passée d'une crèche parentale de 16 places à une très grande crèche de 60 places.

1986 : création de l'association Farandole à l'initiative d'un groupe de parents et de professionnels.

1987 : La crèche parentale Maison de Pierrot s'ouvre. Elle peut accueillir 20 enfants. Les parents des enfants accueillis tiennent des permanences avec les professionnels à tour de rôle. Cet accueil se déroule dans une ambiance très familiale et dans une structure qui ressemble fortement à une maison d'habitation.

1991 : La crèche parentale devient crèche associative. Les parents n'interviennent plus sur le groupe d'enfants, ils sont gestionnaires de la structure.

1991 : Ouverture du RPE dans les locaux de la Maison de Pierrot, avec un salarié détaché de la CAF.

1997 : Ouverture de la Maison de l'Enfance avec une capacité de 12 places. La gestion de cette structure appartient toujours à l'association de parents La Farandole. Le RPE passe en gestion associative. Il est transféré à la Maison de l'enfance avec des salles de jeux mises à disposition pour les assistantes maternelles.

2003 : La Maison de l'Enfance étend ses horaires et son agrément. Elle accueille jusqu'à 18 enfants de 6h00 à 21h30. C'est également, la reprise de la halte-garderie gérée jusque-là par la ville.

2009 : Reprise de l'association Farandole par l'association DON BOSCO. Les parents ne sont plus gestionnaires de cette association. Une autre place est à définir. L'association de parents continue d'exister sous d'autres statuts. Ils sont partenaires du projet éducatif et construisent avec les professionnels et l'association DON BOSCO le développement de La Farandole.

2012 : Déménagement des 3 structures dans un bâtiment neuf : La Farandole. L'association de parents s'est dissout, par manque de bénévoles.

2014 : Augmentation de l'agrément. La Farandole, qui comprenait 38 places crèches et 15 places halte-garderie, voit sa capacité évoluer à 60 places. La liste d'attente étant toujours aussi importante, La Farandole accueille désormais 48 enfants en crèche et 12 enfants en halte-garderie.

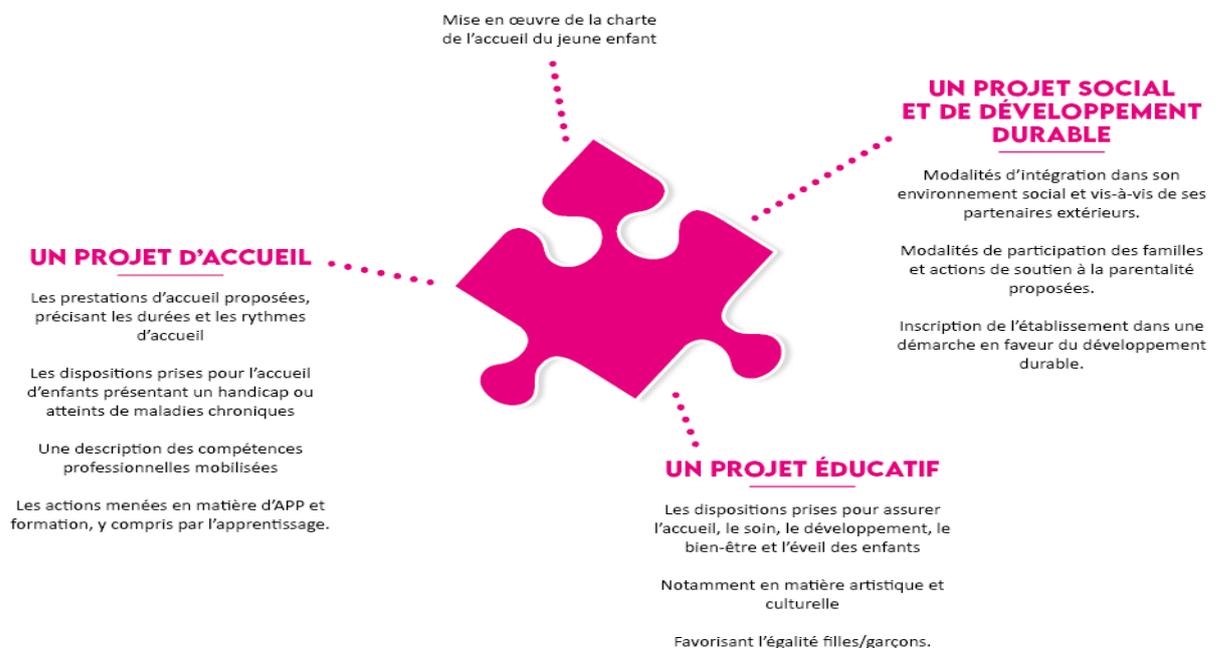
2018 : A la demande de la PMI et pour faciliter la gestion de la structure, la crèche et la halte-garderie fusionnent en un même établissement. La farandole devient un multi-accueil de 60 places avec des places en accueil régulier, occasionnel et d'urgence.

Mais aussi, création de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) En Jeux d'Enfance qui a pour objet social le portage de projets d'action en faveur de la petite enfance avec une ambition éducative et solidaire à gestion désintéressée.

2019 : Ouverture de la halte-garderie de Kergreis pour 8 places. L'espace est ouvert du lundi et vendredi de 8h45 à 12 h dans les locaux de la maison de l'enfance en dehors des vacances scolaires. Le but est d'aller à la rencontre des familles avec des besoins différents de ceux accueillis à la Farandole comme par exemple des parents sans ou à la recherche d'emploi ; sans permis ; avec des besoins de garde ponctuels.

2022 : Fermeture de la halte-garderie de Kergreis, et redéploiement des places sur la Farandole. Peu de fréquentation et très fluctuante. Créneaux très court pour permettre aux familles non véhiculées de se rendre sur Brest.

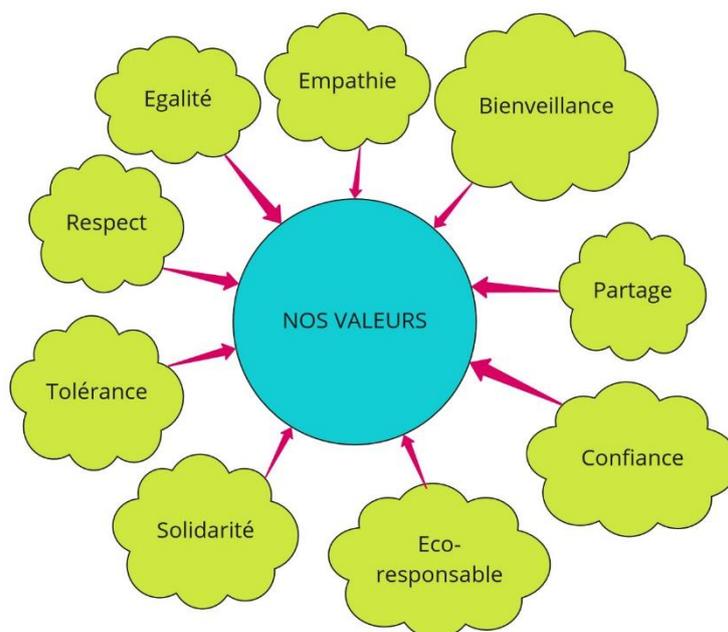
Le projet d'établissement



Les missions de la crèche et la finalité de notre travail



Les valeurs qui nous animent



miro

Les moyens dont nous disposons

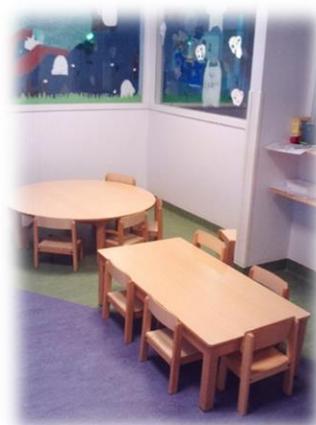
« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

L'équipe en CDI est composée de 24 professionnelles pour 21,16 ETP.

Des professionnel.le.s en CDI sur le dispositif d'affectation temporaire effectuent des remplacements entre les crèches de La Farandole et de La Bambinerie. Leurs connaissances des enfants, de l'équipe et des projets d'établissements permettent une continuité dans l'accueil des enfants et des familles. Elle bénéficie d'une salle de repos où l'on retrouve l'ensemble des affichages et des documents qui lui sont destinés.

Les enfants évoluent dans 500m² répartis en 3 unités d'âges mélangés : Zazibulle – Zébulon - Zigoto. Les jouets mis à leur disposition sont variés, favorisant l'éveil de leurs sens. Ils sont renouvelés aussi souvent que nécessaire. Un espace bébé est délimité dans chaque unité. Ces trois unités sont spacieuses, chaleureuses et adaptées aux capacités des enfants. Les enfants ont chacun un porte manteau où déposer leur manteau et sac de rechange le matin.

Dans chaque unité, il y a 4 chambres d'une surface globale de 47,1 m² pour les unités Zébulon et Zazibulle et de 41,04 m² pour l'unité Zigoto. Ces espaces permettent aux enfants de se reposer selon leur besoin et leur rythme. Nous retrouvons 3 chambres pour les plus jeunes avec des lits à barreaux et 1 chambre pour les grands avec des lits bas. Il y a également deux espaces repas, un pour les plus grands et un deuxième pour les plus petits.



Les enfants peuvent également profiter de 5 pièces d'activités :

- Salle Snozelen
- Salle piscine à balle et motricité
- Salle de motricité et de jeux partagés
- Salle « Zenaland »
- Salle Patouille



Ils bénéficient également d'une cour leur permettant de faire du vélo ou porteur et d'un véhicule équipé de cinq sièges auto qui permet une ouverture sur l'extérieur.

Nous travaillons avec une buanderie qui entretient le linge des enfants. Certains linges du quotidien sont entretenus au sein de la crèche dans un endroit propre et dédié uniquement à cette fonction. La structure bénéficie également d'une cuisine où sont remis à température les repas livrés en liaison froide par une cuisine centrale.

Le projet d'accueil

Les prestations d'accueil proposées

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournant, horaires atypiques, intérim...etc).
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.
- ✓ **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

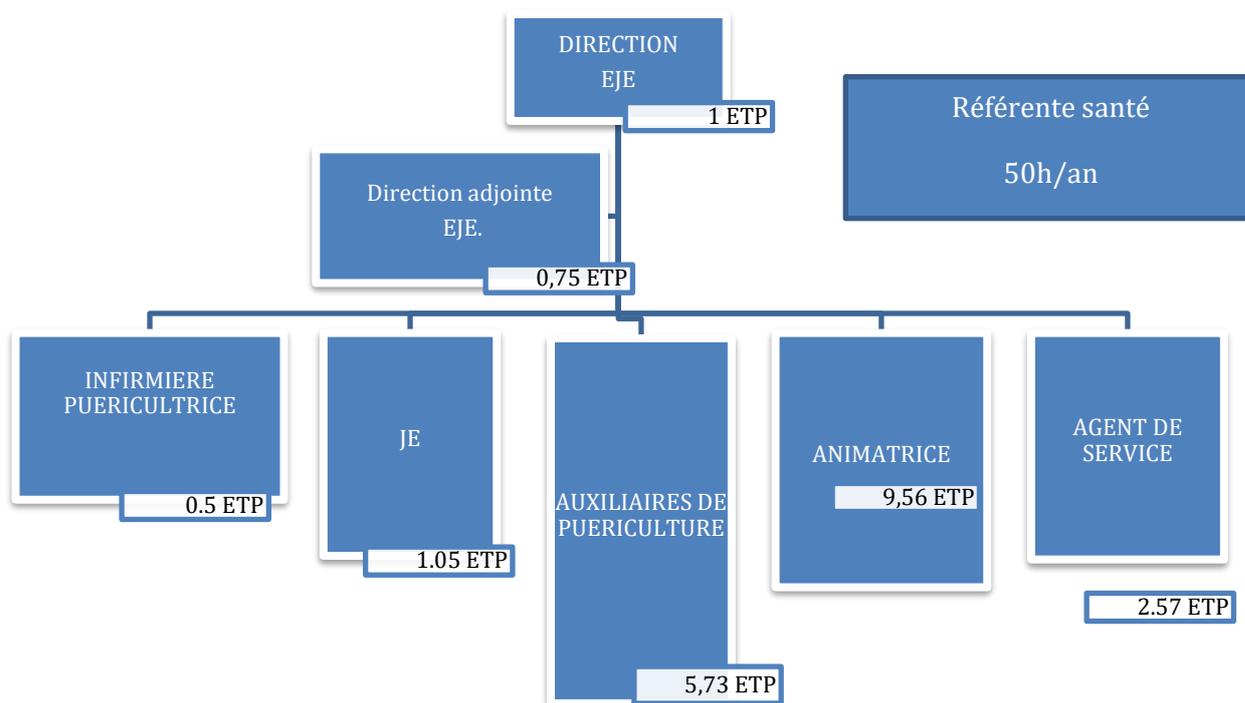
L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires du médico-social afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission. Nous pouvons également contacter le PHR29 pour poursuivre au mieux l'accompagnement de l'enfant quand il quitte la crèche.

L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les familles et travailler en réseau peut permettre de proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés et nous paraît important.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

Une partie de l'équipe de la Farandole a effectué une formation sur l'accueil des enfants porteurs de handicap en 2013. L'équipe avait le souhait d'approfondir ses connaissances, mais aussi de savoir comment accompagner les parents. A l'issue de cette formation, la Farandole a accentué son ouverture à l'accueil des enfants en situation de handicap. Tous les ans des professionnel.le.s continuent à se former. Toutes les demandes sont étudiées et seuls les enfants qui ne demandent pas de prise en charge médicale importante sont accueillis.

Description des compétences professionnelles mobilisées



La fonction de direction de la structure :

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale des structures : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

Temps de travail de la direction : 1 ETP.

Adjointe de direction :

L'adjointe doit être à même de répondre aux demandes des familles, modifier les plannings des enfants, relever les présences/absences enfants, accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), proposer une fiche de pré-inscription, adapter en urgence le planning des professionnels, répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), initier les commandes (repas, couches, buanderie), appliquer les protocoles, formuler une demande urgente d'intervention de travaux, assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Temps de travail de l'adjointe en direction : 0,75 ETP

Le référent santé et accueil inclusif :

De formation infirmier-puériculteur, le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7).

Temps d'intervention : 50h par an.

Les professionnels d'encadrement des enfants :

Le professionnel de santé :

De formation infirmier ou puériculteur, le professionnel de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il est le relai des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

Temps de travail de l'infirmière puéricultrice : 0,50 ETP

L'auxiliaire de puériculture :

Est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture. Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant.

Nombre de postes : 5,75 ETP

L'animateur petite enfance :

Est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Educatif Petite Enfance. Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

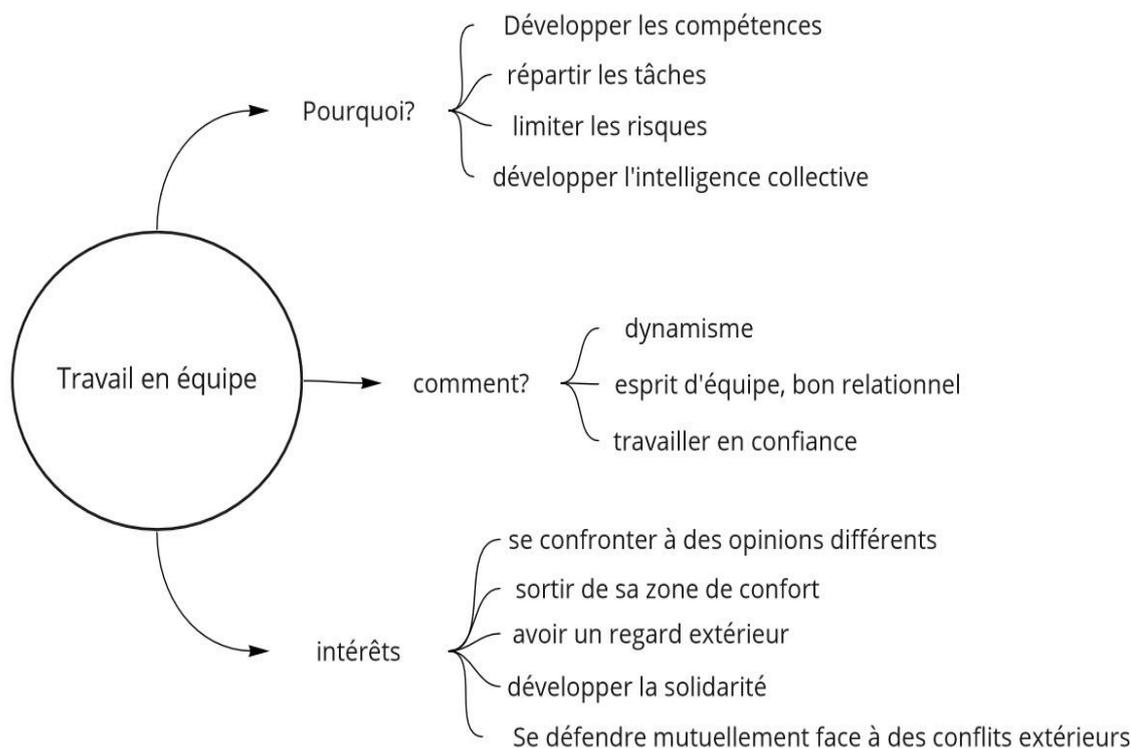
Nombre de postes : 9,56 ETP

Le personnel de service :

L'agent de service :

Est chargé de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets et du linge. Il est également chargé de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur, du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en appétit des plats servis aux enfants.

Nombre de postes : 2,57 ETP



miro

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »

La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.

Des réunions d'équipe se déroulent une fois tous les deux mois à la fermeture de la crèche en dehors de l'accueil des enfants pendant 2 heures.

Des réunions d'unités sont organisées dès que le besoin ou l'organisation le nécessite.

L'équipe se retrouve lors deux journées pédagogiques en se concertant sur un thème commun : la première au printemps, la seconde en automne.

L'ensemble des professionnels de la SCIC En Jeux d'Enfance se retrouve également lors d'un forum dans le dernier trimestre. Ce forum est organisé en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin, temps d'échange l'après-midi entre pairs.

Ces temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour le bien-être des enfants et de faire vivre et évoluer le projet d'établissement.

L'APP

Quatre séances d'analyses de la pratique professionnelle par an sont également organisées pendant 1h30 après la fermeture de la structure pour l'ensemble de l'équipe.

L'animation se fait par un professionnel ayant une qualification requise sans lien hiérarchique. L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

La formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

A En Jeux d'Enfance, nous avons la chance d'avoir notre propre organisme de formation certifié Qualiopi, En Jeux de Formation. Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré à partir de leurs besoins de formation, chaque salarié.e choisi au minimum une formation par an en fonction de son envie. Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques, permettant de créer une dynamique et un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

Accueil des stagiaires

L'accueil des stagiaires fait partie intégrante de nos missions en tant que professionnelles de la petite enfance. La Farandole accueille régulièrement des stagiaires issus de différentes formations en lien avec la petite enfance. Les stagiaires sont accompagnés de deux référentes tout au long de leur stage qui vont leur faire découvrir les métiers de la petite enfance et le quotidien à la crèche.

Les stagiaires peuvent être amenés à s'occuper des enfants, mais toujours en étant accompagnés d'une professionnelle. En fonction des diplômes, les stagiaires auront plus ou moins de « missions ». Il peut arriver que les stagiaires sollicitent les familles pour réaliser un « recueil de données » afin d'avoir certaines informations sur l'enfant afin de réaliser un dossier de stage.

Le stagiaire est soumis au secret professionnel.

Fonction de la référente :

Informier – Accompagner

La place du stagiaire :

- Une semaine d'observation pour permettre d'apprendre à connaître les enfants et comprendre le fonctionnement de l'équipe. Un temps est nécessaire pour les enfants se familiariser avec le stagiaire.
- Le stagiaire reste acteur de son stage : pose des questions, prend des initiatives, apporte des réflexions.

OBSERVER – QUESTIONNER – ANALYSER – COMPRENDRE

Un livret d'accueil et une fiche d'observation ont été réalisés pour faciliter leur venue.

L'apprentissage et les contrats de professionnalisation

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi à la crèche par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis. Ainsi, la crèche La Farandole a accueilli depuis le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 18 mois une apprentie auxiliaire de puériculture. Cette démarche vise également à pallier la pénurie d'auxiliaires de puériculture à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

Nous pouvons également accueillir des personnes en contrat de professionnalisation. Les apprenants sont sur une partie du temps en enseignement dans un organisme de formation, puis en mise en pratique au sein de la crèche, avec un tuteur sur le temps du contrat.

Le projet éducatif

L'équipe de la Farandole a réfléchi ensemble aux attitudes pédagogiques. Le projet éducatif résulte d'une réflexion commune et exprime nos valeurs.



L'accueil de l'enfant et de sa famille

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Accueil signifie : « Façon, manière de recevoir, d'accueillir, aussi importante pour un simple examen ou une simple enquête que pour entreprendre une observation ou une éducation » (Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant – Robert Lafon).

Lors du premier accueil, il est important que l'enfant et ses parents se sentent en sécurité et en confiance. Ce sont deux fondements importants pour la suite des relations entre l'enfant, ses parents et l'équipe. Un bon accueil implique une grande disponibilité de la part de celui qui reçoit.

La première rencontre est un moment d'information et d'écoute des éventuelles anxiétés, elle va donner l'occasion aux parents de mieux saisir la richesse du milieu d'accueil.

Pendant toute la durée de l'accueil de l'enfant à la crèche, il fréquentera la même unité. Les professionnel.le.s sont fixes sur une unité (sauf besoin de service). Elles tournent sur tous les horaires et sont donc référentes d'un groupe à la journée.

L'enfant sera accueilli sur le groupe des « petits » ou des « grands » en fonction de son âge et de son autonomie.

1. La référence et la familiarisation

Suite à l'obtention d'une place à La Farandole, les familles sont conviées à une « Réunion d'accueil ». Le but est que chacun se sente accueilli, attendu et puisse commencer à projeter de manière concrète la venue de l'enfant dans la structure. Les premiers liens se tissent.

Lors de cette réunion, une partie de l'équipe est présente, ainsi que la direction. Elle permet d'échanger sur le règlement de fonctionnement, les différents partenaires et projets, de faire un point santé, d'aller à la rencontre des professionnel.le.s de l'unité et de visiter les locaux.

Puis, un rendez-vous est ensuite fixé avec la direction. La directrice ou directrice adjointe propose aux parents un temps privilégié pour recueillir leurs impressions, angoisses, questionnements. Il est essentiel que chaque famille se sente accueillie et entendue dans leurs besoins. Ce temps permet de donner une place à part entière à chacun et de construire ensemble les débuts d'une relation de confiance. Ce rendez-vous avec la direction permet d'échanger sur plusieurs sujets : l'organisation de l'établissement, l'équipe et le rôle de chacun, l'enfant, la famille et ses attentes, ses besoins...

L'arrivée en crèche annonce une séparation temporaire avec le milieu familial et une rencontre avec la crèche. Afin que cette séparation soit la moins douloureuse possible pour l'enfant, mais aussi pour ses parents, une période de familiarisation est programmée pour l'enfant et sa famille. Un temps important pour permettre à l'enfant de partir explorer en se sentant en sécurité à la crèche et aux parents de partir le plus sereinement possible. Ce temps de familiarisation est primordial et s'organise en fonction des besoins de l'enfant, des souhaits exprimés par les parents (en terme de durée, par exemple) et sur la base des échanges avec les professionnel.le.s. Quel que soit son âge, l'enfant sera accueilli progressivement en présence d'un ou de ses parents, dont le rôle reste important dans ce moment de préparation à la séparation et d'arrivée à La Farandole.

Les référentes de l'enfant accueillent la famille le premier jour en prenant le temps d'échanger sur les habitudes de l'enfant. Puis, petit à petit l'enfant vivra des moments sans ses parents, accompagné de ses référentes. La familiarisation est progressive avec une première séparation d'une petite heure, puis le temps d'un repas, d'une sieste, pour finir sur une « petite journée ». Chaque situation est différente, cet accompagnement est individualisé en fonction des disponibilités, du rythme de l'enfant et du ressenti des parents.

L'équipe est à l'écoute des familles et prend le temps de les accueillir chaque jour. Un lien de confiance se tisse petit à petit entre les familles et les professionnelles.

ECHANGE

COMMUNICATION

ADAPTABILITE

2. L'accueil au quotidien

La communication entre parents et professionnelles est essentielle pour accompagner au mieux chaque enfant. Communiquer, c'est établir un lien avec une personne, transmettre, divulguer des informations et échanger sur des idées.

Pour cela, les transmissions entre les parents et les professionnelles sont indispensables au quotidien au sein de la crèche pour assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil de ce que l'enfant a vécu.

Plusieurs thèmes sont abordés durant les transmissions :



Mais aussi toutes les petites anecdotes et les expériences positives et négatives que vivent les enfants à la crèche, lieu d'apprentissage et de socialisation au sein d'un groupe.

Les transmissions se déroulent le matin et le soir, lorsque la famille dépose et vient chercher son enfant à la crèche. Ce temps d'échange est réalisé le plus souvent dans l'unité de l'enfant accueilli avec une professionnelle. Des rituels peuvent être mis en place pour faciliter la séparation : un petit coucou à la fenêtre, donner à manger au poisson...

Les transmissions se veulent transparentes pour instaurer une relation de confiance entre l'équipe et les parents. Les transmissions concernant un bébé seront portées plus particulièrement sur le sommeil, l'alimentation, le développement psychomoteur alors qu'en grandissant, les professionnel.le.s et les parents échangeront plus particulièrement sur ce que vit l'enfant à la crèche (comment il investit les jeux, l'espace, quelles sont les relations avec ses pairs...) et les anecdotes qui en découlent. Nous adaptons nos échanges en fonction de chaque famille.

Les professionnelles ont un devoir de discrétion et de confidentialité entre chaque famille.

Pour communiquer, les professionnelles utilisent un cahier de transmission où elles notent les transmissions que la famille donne le matin en déposant son enfant et l'ensemble des informations sur la journée de l'enfant que l'équipe transmet à la famille le soir lorsqu'elle vient chercher son enfant.

Un cahier d'équipe est également utilisé pour des transmissions plus précises sur les enfants et les familles pour noter les informations plus confidentielles que l'ensemble des professionnelles doivent connaître.

3. Soutien à la parentalité

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »



Le soutien à la parentalité, c'est soutenir et aider à devenir parents, accompagner en respectant les cultures, les façons d'être en famille et sans jugement. Peu importe la situation vécue et l'histoire de l'enfant et sa famille, elle sera accueillie comme les autres.

Dès les premiers mois de vie de votre enfant, nous observons des changements dans son sommeil, son langage son alimentation et son comportement. Chaque parent peut avoir à tout moment besoin d'écoute, d'aide, de conseil et de temps d'échanges.

Parfois le temps d'échange lors des transmissions n'est pas suffisant, des rencontres plus longues et formelles peuvent être proposées aux parents avec un membre de l'équipe, l'infirmière puéricultrice ou la direction.

4. Moments conviviaux

Des temps conviviaux sont proposés plusieurs fois dans l'année : fête de la musique, spectacle de Noël... Ces temps privilégiés permettent de partager un moment tous ensemble, enfants, parents, professionnel.le.s et de favoriser les échanges informels entre les familles.

Le café des parents, un lieu de parole où chacun peut s'exprimer, échanger sur son expérience, ses préoccupations est également proposé aux familles. Un moment convivial qui permet à tous de mieux se découvrir, de renforcer la relation de confiance. Plusieurs sujets peuvent être évoqués lors de ces temps.

Pour communiquer avec les familles, un petit journal en version papier est proposé aux familles, une fois par trimestre. Il reprend la vie de crèche, les projets en cours, et autres informations importantes.

Joomeo, un site internet sécurisé de partage de photo, permet aux parents de voir concrètement ce que vit leur enfant à la crèche au quotidien. Plus largement, le Facebook En Jeux D'Enfance et Z'Page de la Farandole diffuse des informations sur l'ensemble du réseau des crèches.

Le Quotidien à la crèche

1. Une journée type à la crèche

Pour les plus jeunes, le déroulement de la journée est une succession de phase de jeux, d'éveil et de repos, entièrement liée au rythme propre de chaque enfant. Les professionnel.le.s portent une importance à prendre soin d'un enfant dans le groupe.

Elles travaillent à procurer une sécurité affective à chacun. C'est une relation individuelle privilégiée pour que les enfants parviennent progressivement à s'aventurer, explorer et affirmer leur identité.

Pour les plus âgés, le déroulement de la journée est davantage rythmé.

7h30-9h : Accueil des enfants

- Une professionnelle accueille « les bébés » et une autre « les grands. »
- Lorsque la troisième professionnelle arrive, une professionnelle reste au sol en position « phare » pendant que les autres continuent les accueils.

9h – 9h30 : Rituels

- Temps de regroupement autour de comptines ou d'histoires.

10h : Temps d'activités

- Le groupe des grands se divise et proposition des activités dirigées ou jeux libres. Chacun est libre de faire ce qui lui plait. Il n'y a pas de planning d'activités, les équipes répondent aux demandes des enfants en tenant compte de leur fatigue, de leurs besoins et de leurs compétences. C'est la spontanéité et le plaisir qui sont mis en avant ici.
- Possibilité de sortir dehors, de proposer des activités manuelles, piscine à balles, parcours de motricité, temps calme dans l'espace Snoezelen, sorties à l'extérieur avec le véhicule...

11h : Repas des bébés et des moyens

11h30 : Repas des grands

12h : Préparation pour la sieste

12h30 : Sieste pour les grands, les petits sont couchés en fonction de leur rythme et sieste du matin.

15h : Réveil des grands échelonné en fonction de leurs rythmes.

Goûter du groupe des bébés/moyens.

16h : Goûter des grands.

- Si certains dorment encore, nous les laissons dormir. Ils auront leur goûter au fur et à mesure.

16h30 : Jeux extérieurs, jeux libre avant le départ des enfants.

2. L'objet transitionnel

Les doudous et les tétines sont des objets dits transitionnels qui font le lien entre le parent, l'enfant, la maison et la crèche. A la crèche, ils peuvent s'avérer de solides partenaires au moment de la séparation avec le parent. L'enfant s'y réfère pour calmer sa colère, sa tristesse, contrôle certaines émotions débordantes.

A La Farandole, les doudous sont rangés dans des pochettes ou dans le panier de l'enfant mais il peut le demander à tout moment de la journée.

Certains enfants n'ont ni doudou, ni tétine à la maison. Si les professionnelles décèlent des difficultés de séparation, nous proposons aux parents de rapporter un objet familier ou un linge avec l'odeur de la maison.

Nous proposons aux enfants de poser leur doudou pour les activités, pour passer à table et aller dans le jardin. Si l'enfant a encore besoin de son doudou, nous lui proposons de le poser sur une petite chaise à côté de lui, ou à un endroit visible. De même, pour favoriser le langage et la communication, nous conseillons aux enfants de poser leur tétine de temps en temps. Par mesure de sécurité, les enfants ne peuvent pas prendre leur doudou sur la structure de motricité car en cas de chute, ils ne peuvent pas se rattraper en ayant les mains prises.

Le doudou est important pour l'enfant, c'est une partie de lui. Nous ne forçons jamais un enfant à poser son doudou, il le posera lui-même. Seul l'enfant est capable de savoir s'il en a besoin ou pas. Nous éviterons de lui dire « là tu n'en as pas besoin ».

3. L'autonomie de l'enfant

A la crèche, nous accompagnons l'enfant vers l'autonomie sans le forcer, en respectant son besoin de continuité, de stabilité et de sécurité. L'autonomie s'acquière en différentes étapes... A la crèche cela passera par tenir sa cuillère pendant les repas, faire de la peinture (en se salissant malgré les protections), s'habiller et se déshabiller, changer sa couche, monter sur la table à langer par les escaliers (sous la surveillance de l'adulte) ... Nous accompagnons votre enfant pendant toute la période d'accueil à grandir à son rythme.

Etre autonome à la crèche, c'est faire seul sous le regard bienveillant de l'adulte !

Alimentation, une occasion pour favoriser l'autonomie :

Tant que l'enfant n'est pas prêt à manger seul, l'adulte l'installe dans les bras, en transat ou en chaise haute pour lui donner à manger.

Une fois que l'enfant éprouve le désir de manger seul et souhaite partager ce temps avec les autres enfants, il lui est proposé de s'installer à table sur une petite chaise. Un adulte restera

à ses côtés pour l'accompagner. Au départ l'enfant mangera avec ses mains, nous le laisserons faire car cette manipulation répond à un besoin d'exploration, de manipulation. Le moment du repas est propice à la découverte des aliments (goûts, texture, odeurs). Si l'enfant commence à jeter de la nourriture, l'adulte interviendra en posant une limite. Nous expliquons et apprenons à l'enfant à patienter.

Progressivement l'enfant apprendra à manger en utilisant les couverts. Nous utilisons la « double-cuillère », une pour l'enfant et une pour l'adulte.

Pour les plus grand, une salle est dédiée à leur repas. Ils mangent ensemble autour de la table avec la présence d'un ou deux adultes. Nous essayons de rendre les enfants acteurs de ce moment en leur proposant de distribuer les couverts, les yaourts ou encore de se nettoyer seul le visage et les mains avec un gant humide.

Apprentissage du « Sans-couche »

→ C'est une Acquisition

Maturité affective et psychique : à l'écoute de l'enfant !

Echanges avec les parents

Pas d'âge !

L'enfant nous dira s'il est prêt, nous devons lui faire confiance.

Contrôle de ses sphincters :

- Monte et descend les escaliers comme un adulte.
- Baisse et remonte son pantalon seul.
- Comprend 3 ordres simples.
- Imité un comportement.

facile à enlever.



Douceur

Risque de blocage

Le pot ou les toilettes sont proposés au cours de la journée.

~~Jamais imposés!~~

4. Les soins

Les soins sont un moment d'échange privilégié entre l'enfant et la professionnelle.

Au cours de la journée, les enfants sont régulièrement changés par les professionnel.le.s. Chaque enfant possède un panier personnel (fourni par la crèche), les parents peuvent y laisser des vêtements de rechange... Les parents ont accès à ce panier.

Nous fournissons les couches, cependant si les parents le souhaitent, ils peuvent fournir les couches. Nous respectons le choix des parents d'utiliser des couches-lavables. Les changes sont effectués au gant, avec de l'eau et du savon.

Nous profitons que l'enfant soit sur la table à langer pour effectuer les autres soins et surveiller, si nécessaire, son état de santé (érythème fessier, petits boutons, surveillance respiratoire...).

- Lavage de nez avec des pipettes de sérum physiologique. Les mouche-bébés ne sont pas utilisés à la crèche.
- Contrôle de la température en axillaire en cas de suspicion de fièvre et Doliprane si besoin.

Au cours de l'année, nous pouvons vous demander de nous fournir du sérum physiologique et une boîte de mouchoirs.

La professionnelle peut donner les traitements médicaux à l'enfant avec une ordonnance et sous délégation des parents.

5. Le sommeil

Le temps de sieste est fondamental pour une bonne croissance : c'est une période de repos de l'organisme humain, nécessaire pour récupérer les facultés physiques et mentales. La professionnelle répond quotidiennement à ce besoin dans le respect des rythmes et des habitudes d'endormissement de chaque enfant.

Pour ces raisons, nous respectons :

- Le réveil naturel de l'enfant : les professionnelles ne réveilleront pas volontairement un enfant qui dort.
- Les rituels d'endormissements : les besoins d'un doudou, d'une tétine, d'un objet rassurant... Les habitudes de chaque enfant sont renseignées lors de l'adaptation.
- Les besoins et repères de sommeil : les professionnelles sont attentives aux signes de fatigue que manifestent l'enfant.

« Le sommeil c'est grandir, ce n'est pas perdre son temps. »

Pour apporter des repères, l'enfant dort tous les jours dans le même lit, son emplacement est indiqué par une étiquette nominative. Afin de limiter la lumière extérieure, des stores sont placés sur les fenêtres, plongeant les chambres dans une semi-obscurité.

Pour les plus grands, les enfants dorment tous ensemble dans des lits bas, à même le sol, ce qui leur permet d'y accéder sans l'aide d'un professionnel. L'environnement de l'enfant doit être à la fois calme et sécurisant, c'est pourquoi, un adulte accompagne l'endormissement des grands et reste présente lors de la sieste. Ceci évite que les premiers enfants réveillés perturbent la sieste des autres.

Les réveils sont échelonnés, les professionnelles proposent à l'enfant réveillé de rester quelques minutes dans son lit pour se réveiller tranquillement, ou alors de se lever s'il le souhaite.

Pour les plus petits, eux, dorment dans des lits à barreaux à hauteur des bras. Les parents fournissent une turbulette pour les plus petits. Dans chaque unité, il y a trois chambres dédiés aux plus petits. Un passage régulier dans les chambres ou à travers les hublots ont lieu afin de surveillance le

sommeil/réveil des enfants. Un bébé qui ne se retourne pas seul sur le ventre, sera mis sur le dos pour dormir.

Certains enfants ont des difficultés à s'endormir, il arrive que les professionnelles utilisent alors une poussette pour bercer les enfants. Une fois endormie, l'enfant est mis dans une pièce au calme.

6. L'alimentation

L'alimentation a plusieurs fonctions : la nutrition, la construction de notre identité, la convivialité, mais aussi le plaisir (gustatif, olfactif, toucher).

Les régimes alimentaires sont en rapport avec l'âge de l'enfant, respectant son rythme, ses habitudes et la culture de la famille. Les professionnelles veillent à s'approcher au maximum des habitudes familiales. Nous laissons la famille débiter la diversification alimentaire, et suivons dès le feu vert des parents.

En cas d'allergie ou régime particulier, des protocoles sur avis médical peuvent être mis en place.

Le temps du repas est un moment de plaisir partagé. Au début de chaque repas, les plats sont présentés et nommés aux enfants. Les menus prévoient une alimentation variées et équilibrées.

L'équipe respecte l'enfant dans ses différents besoins et désirs. Nous ne forçons pas un enfant à manger s'il n'en a pas envie. « Et le dessert fait partie intégrante du repas ! » Son rythme est respecté, l'heure du repas tiendra compte des recommandations et l'heure du petit déjeuner qui nous aura été précisé par le parents le matin.

L'allaitement maternel est respecté, en offrant à la maman la possibilité d'allaiter sur place (lieu dédié) ou en donnant le lait apporté par la famille.

7. Les limites de la collectivité



Lors de l'inscription, il est important d'échanger avec la famille sur le choix de la crèche et d'échanger avec eux sur les limites du collectif. La crèche est un lieu de découverte et d'exploration : il arrive que l'enfant se salisse à l'extérieur, qu'il y est des conflits entre les enfants avec un risque de morsure...

L'éveil par le jeu

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

« Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants » Montaigne.

1. Le jeu pour se construire

C'est au cours de ses premières années que l'enfant établit sa maturation neurologique, son apprentissage et son expérience pour sa future personnalité d'adulte. Le jeu est un élément fondamental dans la structuration de l'enfant. L'enfant se construit, grandit, en jouant et en faisant ses propres expériences.

Le jeu permet également de se confronter aux autres enfants, de partager et d'échanger. Il permet d'intégrer les règles de vie et de s'exprimer.

Pour permettre à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel physique, psychologique, affectif et intellectuel, l'équipe propose d'une part des jeux libres et d'autres part des activités riches, variées et stimulantes.

Pour les plus petits, c'est au besoin de contact physique et d'individualité que l'équipe répondra. Les jouets sont adaptés pour favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant et pour les plus jeunes ils seront liés à la découverte du corps et aux stimulations sensorielles.

Qu'est-ce que le jeu libre ?

L'enfant choisit lui-même à quoi il joue, avec qui, quoi, comment et où. Il invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses intérêts. Il laisse libre cours à son imagination, sa créativité, l'enfant expérimente et apprend à contrôler ses émotions. Le jeu libre n'a aucune fonction définie à la différence du jeu encadré. Ce n'est pas « ne rien faire », l'enfant est autonome dans son jeu.

Le jeu libre permet à l'enfant de jouer selon ses besoins et ses compétences. Cela respecte le choix de l'enfant. Il est une personne à part entière, libre de choisir. Il favorise la confiance en soi et une estime de soi avec cette possibilité de faire seul, toujours sous l'œil bienveillant de l'équipe. L'enfant va développer le langage, sa pensée et sa capacité à résoudre des problèmes seuls.

Et les activités encadrées ?

Différentes activités peuvent être proposées durant la journée. Celles-ci se font en fonction du développement de l'enfant, de l'observation du groupe ou de la demande de l'enfant. Ainsi, l'activité est adaptée pour répondre à leurs besoins. Les activités sont des propositions : l'enfant est libre d'y prendre part ou non. Il est important que l'enfant prenne du plaisir et que la professionnelle n'attende pas de lui un résultat.

Diverses activités sont proposées également en fonction des moments forts de l'année et qui permettent de décorer la structure. La décoration permet de mettre en valeur l'espace de vie de la crèche. Parents et enfants sont accueillis dans un lieu agréable, vivant, coloré et surtout évolutif pour susciter l'intérêt tout au long de l'année. Grâce à ces activités, l'équipe favorise l'éveil artistique et

culturel ainsi que la créativité et l'imaginaire de l'enfant. Il ne s'agit pas de produire quelque chose mais bien que chaque enfant s'exprime à sa manière dans son individualité.

Comment ?

La structure d'accueil doit être un lieu stimulant, riche en propositions, et aménagée de façon à répondre au mieux à ces besoins.

A la crèche, l'aménagement de l'espace est pensé pour favoriser l'imagination et l'expérimentation de l'enfant. L'enfant est dans un espace sécurisé à l'intérieur ou à l'extérieur sous le regard encourageant et protecteur de l'adulte. Les jeux sont renouvelés régulièrement, avec des propositions variées.

S'il y a trop de jeux, l'enfant va vouloir tout tester et va rapidement passer de l'un à l'autre. Nous favorisons un nombre restreint de jeux et effectuons des « rotations ».

2. La motricité libre

Nous développons le concept de la motricité libre, c'est-à-dire que nous laissons l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance.

Dr Emmi Pikler est convaincue que l'enfant est « *un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention de l'adulte* ». C'est important de ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas, c'est qu'il n'est pas encore prêt. L'enfant doit tester seul les limites de son corps et expérimenter de nouvelles positions librement. La motricité libre permet aux enfants d'acquérir plus de confiance puisque ce sont eux-mêmes qui construisent leur propre chemin.

Le professionnel est présent pour l'accompagner et l'encourager dans ses découvertes, sans faire à sa place.

La motricité libre, c'est quoi ?

C'est ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul ou dont il ne peut se défaire seul.



C'est lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa confiance en lui.



SITE WEB : BOUGRIBOULLONS.FR

La motricité libre, c'est quoi ?

C'est apprendre à observer, à ne pas intervenir, ainsi qu'à adapter et sécuriser l'environnement.



Sans l'adulte je ne suis pas capable

C'est aussi permettre à l'enfant de faire confiance en ses capacités et en son propre jugement.

Je me sens capable de le faire



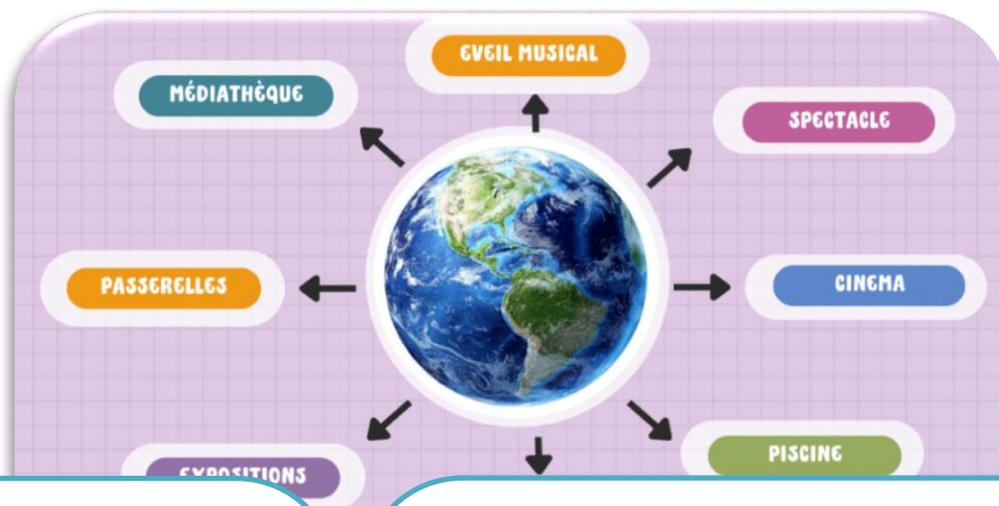
SITE WEB : BOUGRIBOULLONS.FR

3. Eveil culturel et artistique

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

L'ouverture sur le monde est un élément fondateur pour la construction de l'enfant et ses relations aux autres. Celle-ci passe par des sorties extérieures permettant aux enfants de découvrir un nouvel environnement, mais aussi par des ateliers/jeux/objets proposés par les professionnel.le.s. L'éveil artistique et culturel permet de stimuler l'imagination des enfants, l'expression et l'apprentissage des différences. C'est un vecteur de lien social qui favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

Le choix des sorties et des intervenants extérieurs est discuté en équipe lors des réunions, en fonction des besoins des enfants et du contenu proposé par les intervenants.



Une fois par mois :

- Piscine de Landerneau pour une séance libre de 30 minutes dans le petit bassin pour 4 enfants avec 2 professionnel.le.s

Deux fois par mois :

- Eveil musical avec Valérie Vatel de l'école de musique

Ponctuellement :

- Spectacle avec Serge Brard.
- Passerelle crèche/ écoles
- Passerelle Crèche/ALSH
- Bébés lecteurs et temps lecture avec la médiathèque,...

Les professionnelles proposent au quotidien divers ateliers pour permettre aux enfants de découvrir la richesse de notre monde.

- Peinture/Dessin
- Expression corporelle/Danse
- Balles/Bouteilles sensorielles
- Atelier pâtisserie
- Jeux de construction
- Lecture/Chanson
- Transvasement
- Manipulation : pâte à modeler, pâte à sel, sable magique...

Un fourgon est à disposition permettant de faire des sorties extérieures et véhiculer cinq enfants avec deux professionnelles.



Mur végétal d'intérieur :

Afin de pouvoir être en contact avec la nature à l'intérieur des locaux, un mur végétal va être créé à La Farandole à partir de récupération de palettes en bois.

Les objectifs pédagogiques sont :

- Eveiller l'enfant au cycle de la vie.
- Appréhender différentes matières (la terre, l'eau...).
- Eveil des sens grâce à la mise en terre des plantes sensibles, colorées, olfactives.
- Vertus dépolluantes et apaisantes.
- Joue un rôle de jardin pédagogique.



« Expérimenter la nature, la connaître, l'aimer ce n'est pas juste un plaisir : c'est un indispensable au bien-être et au développement des enfants. »

4. Projet Snozelen

Une salle Snozelen a été créée au sein de la crèche La Farandole. Cet espace est investi par un petit groupe d'enfants (3 à 5 enfants) accompagné d'une professionnelle sur des temps de 15 à 20 minutes. Chaque enfant est libre d'explorer librement cet espace en manipulant les objets ou peut décider de juste se reposer, de ne « rien faire » qui fait partie du bon développement de l'enfant.

La salle est composée de tapis, fauteuil, livres, balles et dalles sensorielles, lumières, musique douce... qui sont laissés à disposition des enfants. La professionnelle observe et accompagne les enfants dans leur exploration.

- Exploration sensorielle progressive (Toucher, Goût, Odorat, Vue, Ouïe).
- Relation privilégiée avec l'adulte.
- Liberté d'agir à son rythme.
- Espace avec possibilité de ne rien faire.
- Recherche de bien-être.
- Refuge pour réguler ses émotions.



Une approche bienveillance

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »



L'éducation bienveillante repose sur le respect de l'enfant et de ses besoins, où l'individualité de chacun est acceptée mais aussi une éducation basée sur la communication non-violente. Il est important de donner à l'enfant de la considération et qu'il puisse grandir dans un environnement serein où il développera confiance, estime de soi...

La crèche est un endroit où l'enfant doit pouvoir s'épanouir tout en acquérant de nouvelles compétences et de nouveaux apprentissages.

- La parole à l'enfant : verbalisation, communication positive, s'adresse de façon individuelle à l'enfant, l'appeler par son prénom, le valoriser et l'encourager.

- La posture professionnelle : à la hauteur des enfants, mettre des mots sur ses émotions et ce qu'il vit, ne pas le forcer, le prévenir de ce que nous allons faire.

1. La sécurité affective

La sécurité affective est indispensable pour permettre à l'enfant de s'épanouir et d'expérimenter. L'enfant trouvera la force de grandir et de s'ouvrir au monde avec une confiance en soi.

Cette sécurité affective se construit avec le temps, l'attention portée à l'enfant et la régularité. Elle passe par une présence physique et une disponibilité psychique des professionnelles. Pour se sentir en sécurité, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux, que ses besoins et émotions soient pris en considération.

2. Les limites à la crèche

Les enfants sont de natures curieuses avec un besoin d'exploration et de découverte de leur environnement. La sécurité affective est une base pour l'enfant, et elle passe par les limites qui lui sont données.



A la crèche, plusieurs règles sont « établies » en concertation lors des réunions d'équipes afin d'apporter une cohérence aux enfants.

Lorsque les limites sont posées, elles peuvent engendrer de la frustration, c'est pourquoi, nous mettons des mots sur les émotions parfois débordantes de votre enfant. Peu à peu l'enfant va avoir la capacité de l'accepter. Nous donnons une explication simple et courte pour justifier l'interdit.

Les actions favorisant l'égalité filles-garçons

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

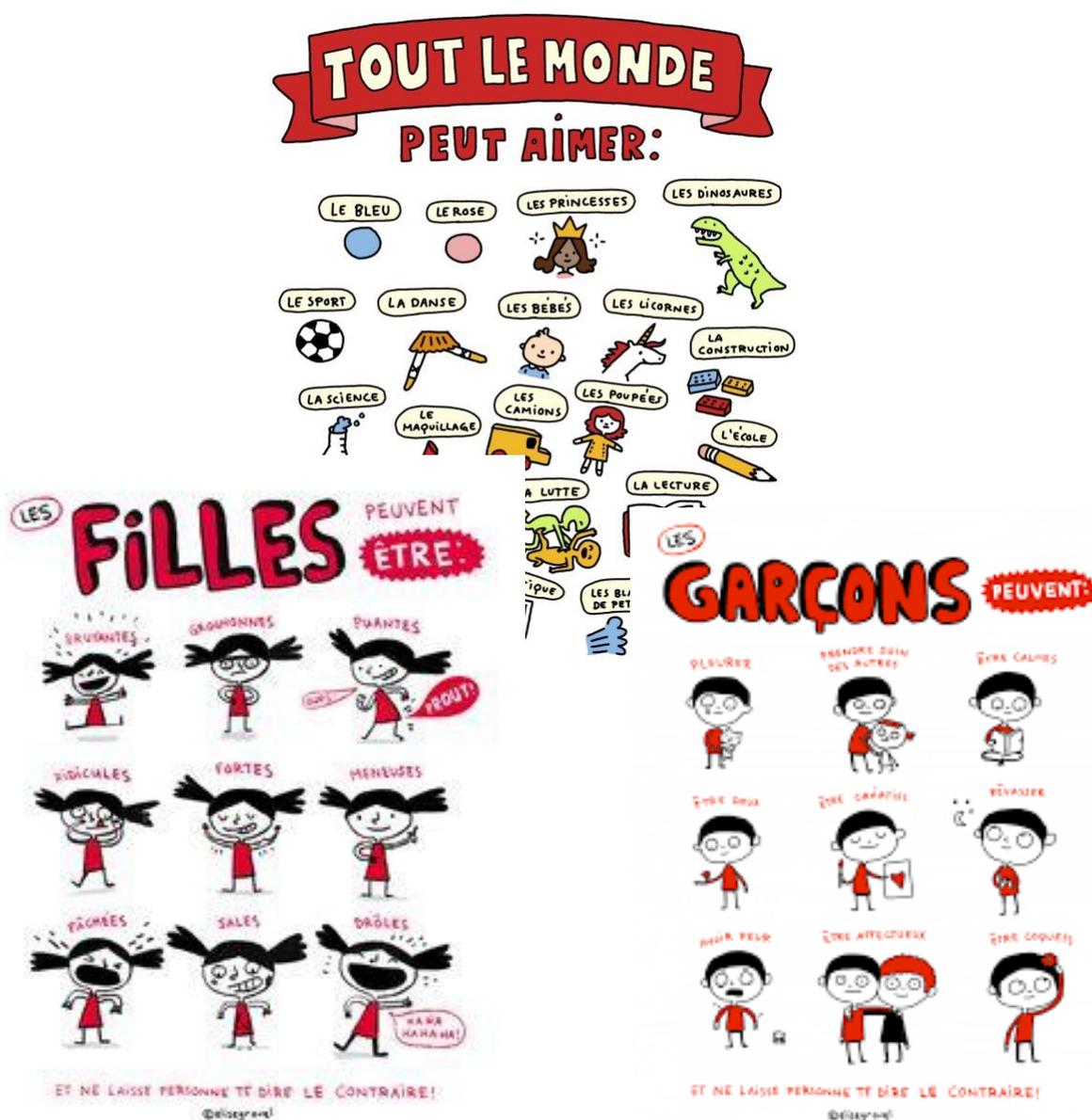
Les neurosciences montrent qu'à la naissance, filles et garçons ont le même potentiel : c'est l'environnement social, familial de l'enfant qui va alors avoir un impact considérable sur la construction de son cerveau.

A la crèche, nous portons une attention particulière à ne pas faire de différence entre les filles et les garçons.

Les professionnel.le.s encouragent les enfants, peu importe leur sexe, à aller vers les activités et jeux qui suscitent leur intérêt, sans jamais les freiner.

L'enfant, qu'il soit une fille ou un garçon, a le droit d'exprimer ses émotions.

En tant que professionnelle, nous devons rester vigilantes à ne pas transmettre aux enfants des stéréotypes liés à leur sexe.



Le projet social et le développement durable

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

L'offre d'accueil sur le territoire

La Farandole travaille en réseau avec les différentes possibilités qu'offre le territoire de Landerneau.

Les familles sont dans un premier temps accueillies par l'animatrice du RPE qui évalue avec eux leurs besoins et leurs demandes. Elle peut éventuellement leur proposer de faire une pré-inscription pour la crèche, leur évitant un autre entretien.

La Farandole s'inscrit dans une démarche de décloisonnement des modes d'accueil. Ainsi, des temps d'échanges et d'animation avec les assistantes maternelles sont organisés au sein du multi-accueil 1 à 2 fois par mois. Les enfants peuvent également bénéficier d'un accueil occasionnel pour répondre aux différents besoins des parents.

Les familles accueillies à La Farandole peuvent être orientées vers d'autres services grâce à sa connaissance des acteurs de la petite enfance sur son territoire. La farandole est inscrite dans un travail de réseau et de partenariat. L'idée étant de regrouper, de partager les informations et les compétences de chaque institution pour les mettre au service des familles. Ainsi, La farandole se rapproche très régulièrement de la PMI et du CDAS, de la MPT/Centre Social et de la CAF.

La Farandole participe à la commission parentalité de Landerneau. Cette commission regroupe les différents acteurs installés sur la commune qui interviennent au service des parents et des enfants. On y trouve le conseil général, la CAF, le technicien enfance et jeunesse de la ville, la MPT/centre social, le RPE, La Farandole, l'ALSH et des parents fréquentant la MPT. La commission se réunit 4 à 6 fois dans l'année. Elle permet un travail de réseau et de connaître les divers partenaires pour orienter et accompagner le mieux possible les familles selon leurs besoins et leurs demandes.

Accueil collectif :

- ✿ Crèche La Farandole : 60 places d'accueil réservées aux Landernéens.
- ✿ Crèche La Cabane aux Bruyères : 9 places réservées aux Landernéens sur un total de 40 places.
- ✿ Centre de loisirs « Les diabolins »

Accueil individuel :

- ✿ MAM Graine de Lune – Landerneau
- ✿ MAM Enchantée – Landerneau
- ✿ RPE sur Landerneau : 93 assistantes maternelles

Le Relais Parents-Enfants se situe juste en face de La Farandole. Il s'agit de locaux communs entre le RPE Interco et le RPE Landerneau.

Les familles qui sont accueillies par l'animatrice du relais peuvent être orientées vers la crèche après avoir évalué leurs besoins.

Des temps d'échanges et d'activités avec les assistantes maternelles sont organisés dans les locaux du RPE. Cela permet aux enfants de découvrir un nouvel espace et de nouvelles activités.

Le profil social des familles accueillies

Données	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Orientations partenaires sociaux	3	2		3
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	1	0		5
Enfants en situation d'urgence sociale (Insertion, familles en difficultés...)		3	2	
Payant moins d'1 euros de l'heure	54	52		69 / 152 enfants accueillis
Enfants issus d'une famille monoparentale	0	1		1

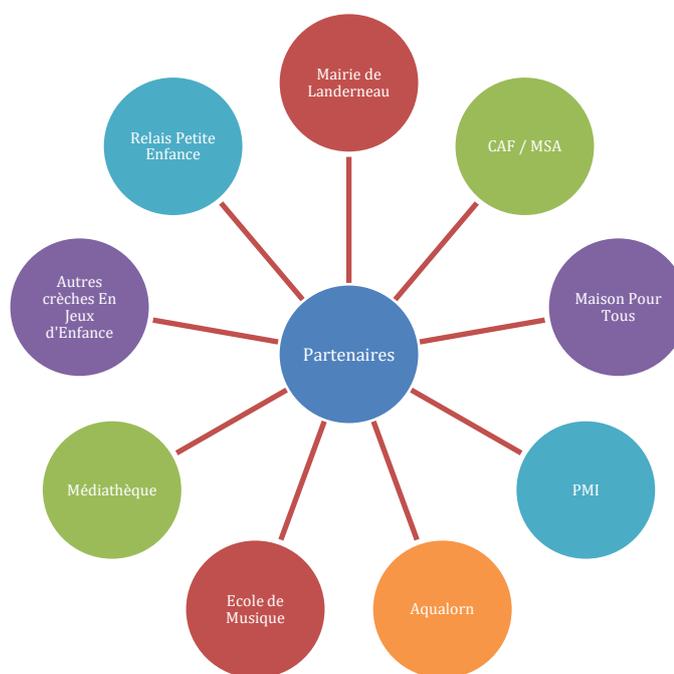
Les besoins des familles peuvent changer au cours d'un même accueil, pour des raisons de changement de situation familiale ou pour des raisons professionnelles. La souplesse de l'accueil à La Farandole permet une modification du contrat rapide et adapté aux besoins des enfants et de leurs parents.

Nous observons également de moins en moins de contrat d'accueil au-delà de 40 h 00 par semaine, essentiellement pour des raisons financières. Les familles trouvent des compléments d'accueil avec un tiers familial ou la reprise du travail ne se fait pas à temps complet.

La Farandole a le souci d'accueillir les familles les plus fragiles et c'est grâce à son travail en réseau que les travailleurs sociaux orientent les parents vers La Farandole. Cependant nous constatons une évolution importante du nombre de familles en situation de fragilité. L'accompagnement à la parentalité est plus prégnant, ainsi que le lien avec les partenaires : MPT Conseil général, PMI, PEAD, DEMOS, ...

Les partenaires

Nous développons un partenariat local : médiathèque, ALSH, association culturelle, association d'assistantes maternelles, instances de concertation enfance/jeunesse... Intégrer l'enfant dans son environnement territorial culturel est essentiel pour assurer notre mission d'accueil.



Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

L'enfant que nous accueillons fait partie d'une famille. Pour travailler en cohérence et dans la continuité de la vie de l'enfant, la communication est un enjeu majeur. Cette communication est orale ou écrite lors des transmissions quotidiennes, de réunion. De plus, un petit journal de la structure est édité sous format papier 1 fois par trimestre. Des invitations à des temps festifs sont également proposées et ouvertes à l'ensemble des familles (parents, fratrie, grands-parents).

Une enquête de satisfaction est distribuée aux familles tous les ans en fin d'année dans un souci constant d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants. Le questionnaire est anonyme et concerne des items « des premiers moments à la crèche, le quotidien de leur enfant, le

fonctionnement de la structure en terme d'horaires, contrats, la sécurité, l'organisation des locaux, les projets développés, etc. ».

En fonction de leurs attentes, les parents peuvent solliciter un entretien avec un membre du personnel éducatif, l'éducateur de jeunes enfants, l'infirmière puéricultrice ou la direction.

Des rencontres parents-professionnelles permettent aux familles de participer à la vie de l'établissement.

Les parents sont également sollicités pour devenir coopérateurs de la SCIC et intégrer les comités de cette dernière en faisant vivre le projet avec les parents et professionnelles des différentes structures.

Les actions de soutien à la parentalité proposées

Nous souhaitons que la crèche soit un espace convivial, chaleureux, vivant. Les parents ont leur place dans l'établissement. Nous désirons travailler conjointement avec leurs valeurs éducatives, nous sommes à leur écoute et nous désirons développer la collaboration et le dialogue entre les parents et les professionnelles pour le bien-être des enfants.

Ainsi, les parents sont invités à participer à la vie de la crèche lors de café-parents, et de moments festifs tels que : la fête de la musique, la fête de Noël...

Comme évoqué précédemment, des enquêtes de satisfaction sur la qualité de l'accueil dans notre structure sont élaborées afin de connaître le ressenti des parents sur l'accueil de leurs enfants et permettent de réajuster nos pratiques professionnelles si besoin.

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

Les places solidaires

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance à créer en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.



L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » Mme Gro Harlem Brundtland.

Afin de réduire notre impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnelles, nous mettons en œuvres diverses actions et réfléchissons quotidiennement à des améliorations dans nos pratiques.

La liste des actions :

- Privilégier les produits d'entretien « maison », nous fabriquons nous plusieurs produits à partir de vinaigre blanc, bicarbonate et Percarbonate.
- Utilisation d'une nettoyeur vapeur pour laver le sol et les surfaces.
- Travailler avec le prestataire « Assiette Coopérative » pour la livraison des repas en livraison froide. En effet, ces derniers favorisent l'agriculture biologique et la viande d'origine française auprès de producteurs locaux.
- Favoriser le tri sélectif et le recyclage en salle du personnel.
- Acheter des jeux de seconde main, notamment auprès de la société Ti Jouets.
- Sensibiliser les enfants à l'économie d'eau.
- Mise en place des sur-chaussures lavables pour les parents.

Les pistes de réflexions :

- Arrêt du plastique pour servir le repas des enfants.
- Passage aux essuie-mains lavables.
- Tri sélectif dans les salles repas des enfants.

L'armoire à trocs

Il s'agit d'un système d'échanges ou de dons. Les familles peuvent déposer différents objets, vêtements, livres ou jeux dans l'armoire présente dans la couloir d'accueil de la structure. Des objets en bon état, dont les familles ne se servent plus mais qui peuvent être utilisés par d'autres personnes. Avec l'armoire à trocs, chacun peut l'alimenter et se servir à sa guise et sans rendre de compte. Les familles participent ainsi à la réduction des déchets.



L'aménagement du jardin

L'aménagement de l'extérieur de la crèche est en cours de réalisation pour permettre aux enfants de bénéficier d'une zone herbée pour jouer, d'un potager et afin de permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement tourné vers la nature.

